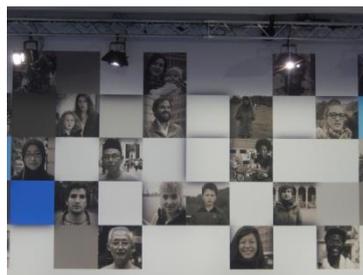




Conference Of Parties Paris 2015

Synthèse des événements

*Changement climatique – Pays du Sud
Eau & Climat – Services essentiels*



Le réseau **Projection** est une plateforme d'échanges, composée de jeunes professionnels (JP) (ayant entre 2 et 10 ans d'expériences) travaillant pour l'accès aux services essentiels (eau, assainissement, gestion des déchets, énergie et mobilité) en milieu urbain dans les pays en développement. Les participants sont de pays et milieux différents : secteur public, privé, recherche et milieu associatif. C'est en partie la diversité des profils qui fait la richesse de ses débats.

www.reseaprojection.org / info@reseaprojection.org

Durant la conférence internationale COP21, Projection a tenté de faire remonter la voix des jeunes professionnels du Sud dont les pratiques professionnelles sur le terrain sont impactées par le dérèglement climatique, et faire avancer la réflexion sur les solutions face aux risques climatiques en milieu urbain sous le prisme d'une approche intégrée des services essentiels.

Projection a ainsi eu la volonté de :

- ◆ présenter des initiatives locales des professionnels du Sud face au changement climatique afin de prendre en compte efficacement les effets du dérèglement climatique dans leurs projets,
- ◆ rassembler une variété d'acteurs de tous secteurs (eau, assainissement, énergie, déchets, mobilité) et tous métiers (bailleurs, ONG, opérateurs, chercheur, collectivités, etc.) autour de la thématique du changement climatique,
- ◆ confronter tous ces témoignages entre eux et engager la réflexion et le débat pour dégager les messages communs, conclusions, recommandations des premiers concernés par le changement climatique, au regard de la COP 21.

Ces perspectives se sont manifestées au travers de **deux principales actions** :

- ◆ L'animation de **deux débats** portés par Projection. Le premier a été consacré aux expériences Ouest Africaines et les perspectives de la COP 21 en tant que solutions face aux risques climatiques en milieu urbain (page 26). Le second débat s'est axé sur les retours de la mobilisation des jeunes du Nord et d'Afrique de l'Ouest comme solutions face au changement climatique (page 31).
- ◆ La mise en place de la « **Team Projecteurs** », autrement dit d'une équipe composée de membres motivés de réseau Projection ainsi que des bénévoles, Cristiana BARSONY-ARCIDACONO, Anna-Christina BAZILE et Emma LYNGEDAL. Ce bataillon a eu pour objectif de suivre des débats en lien avec les thématiques traitées et défendues par réseau Projection et ainsi récupérer des messages aux enjeux cruciaux.

A TOUS, UN GRAND MERCI !

L'équipe Projection tient à remercier chaleureusement **les intervenants** qui ont participé à ses deux débats :

Kossivi ADESSOU (Coordination du développement régional pour l'Afrique de l'Ouest, Global Network of Civil Society Organisations for Disasters Reduction GNDR), **Nelly Diane ALEMFAK** (Membre de Jeunes Volontaires pour l'Environnement Cameroun JVE), **Pauline DJABANEYOM TOUKOUA** (Présidente de l'AFAP - Association des Femmes pour l'autopromotion –Tchad), **Nicolas IMBERT** (Directeur exécutif Green Cross France et Territoires), **Nadia IMGHAREN** (Chargée de projets, Office Franco-Québécois pour la Jeunesse), **Kristel MALEGUE** (Coordinatrice de la Coalition Eau), et enfin **Paul-Emile SENECAL** (Chercheur de l'Université de Sherbrooke, Comité financement de la délégation de l'Université de Sherbrooke à la CdP-21).

Elle tient aussi à remercier sa « **Team Projecteurs** » pour son courage pendant ces deux semaines de COP :

Cristiana BARSONY-ARCIDACONO, Anna-Christina BAZILE et Emma LYNGEDAL.

SOMMAIRE DES EVENEMENTS

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE & DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE	1
PRESENTATION DU LIVRE BLANC A LA COY 11 - PARIS.....	7
CLIMATE IS WATER.....	8
REPOSE DES ACTEURS FRANÇAIS DE L'EAU AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	9
LES PAYS FRANCOPHONES FACE AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	12
LA VISION DES PEUPLES AUTOCHTONES POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	13
REMISE DU LIVRE BLANC DE LA JEUNESSE FRANCOPHONE POUR L'EAU.....	15
L'AFRIQUE PEUT-ELLE ETRE LE PREMIER CONTINENT A CROISSANTE VERTE ?	16
QUELLE POLITIQUE ENERGETIQUE EN AFRIQUE DANS UN CONTEXTE POST 2015 ?	17
L'ACCORD DE PARIS : QUELLES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?	19
LA COOPERATION DECENTRALISEE DANS LA LUTTE CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE	21
COLLOQUE GEOPOLITIQUE, GUERRE ET PAIX ET CLIMAT.....	22
LES CONFLITS CLIMATIQUES SERONT-ILS CEUX DE DEMAIN ?.....	22
COP21 A HABITAT III : QUELLE MOBILISATION DES ACTEURS DE L'URBAIN A L'ECHELLE INTERNATIONALE ? .	23
PRESERVER MA VILLE DES INONDATIONS	25
SOLUTIONS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : RETOURS SUR LA MOBILISATION DES JEUNES DU NORD ET D'AFRIQUE DE L'OUEST	26
LAC TCHAD	29
SOLUTIONS FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES EN MILIEU URBAIN : EXPERIENCES OUEST AFRICAINES ET PERSPECTIVES DE LA COP 21	31

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE & DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Session	Conférence plénière n°2 : « Négociations sur le climat : l'Afrique poids plume sans alliés ? »
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> - SEM. Henri Malosse, Président du Comité Social et Economique Européen - M. Charles DAN, Représentant Spécial de l'OIT en charge de la jeunesse et de l'inclusion sociale - SE. Mme Salma AHMED, Ambassadeur du Kenya - SEM. Charles GOMIS, Ambassadeur de Côte d'Ivoire - M. Samuel DOTSE, Vice-Président de ECOSOC (Union Africaine) - SEM. Stéphane GOMPERTZ, Ambassadeur climat de la France (Ministère des Affaires Etrangères)

Réalisé en amont de la COP21, cet événement a eu la volonté d'identifier les priorités soutenues par la société civile africaine afin de préparer des recommandations qui ont été diffusées lors des négociations. Ces recommandations sont disponibles dans [la capitalisation complète de la conférence](#).

Tour à tour, les différents intervenants de la table ronde ont pris la parole sur les questions liées au réchauffement climatique et au développement en Afrique.

HENRI MALOSSE, PRESIDENT DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE EUROPEEN

« Prise de conscience de la société civile et des citoyens » *Henri Malosse*

« La responsabilité est commune, partagée mais différenciée » *Henri Malosse*

◆ Les acteurs sociaux et économiques ont leur responsabilité dans la protection de l'environnement. Il y a un réel besoin de représenter la société civile. Ce sont les premiers acteurs et pour cette raison, ils doivent se positionner sur les questions liées au changement climatique. Même si les populations sont de plus en plus sensibles aux changements climatiques, la société civile a besoin d'être sensibilisée sur des évaluations d'impacts. Les objectifs et les problèmes sont généralement bien compris mais le lien entre effets et impacts reste la propriété privilégiée de ceux qui maîtrisent le langage parfois complexe des politiques et scientifiques.

Cette société civile se retrouve ainsi frustrée puisqu'elle devra s'adapter et appliquer les décisions/solutions qui seront décidées pour elle à l'issue de la COP21.

Si elle souhaite s'y intéresser, la législation est peu transparente et non lisible, en plus d'un changement continu. Les informations ne sont pas diffusées par les politiciens, les citoyens ne sont pas intégrés à la réflexion et ne s'y sentent donc pas connectés.

◆ Le changement climatique n'est pas juste une question environnementale mais impacte tous les secteurs. Un nouveau modèle économique et social est nécessaire car le changement climatique a un impact sur les secteurs d'activités de la société civile : économique, social, génération future, politique, agroalimentaire. A ce titre, les jeunes générations donnent l'exemple car elles sont sensibles à l'utilisation des outils « *d'économies partagées* » tels que blablacar, autolib, panier bio etc. et comprennent ses enjeux et sa nécessité.

Il faut penser et repenser à de nouveaux chemins de productions, d'investissements et de transports (exemple transport alimentaire : clémentine produite en Corse, transportée jusqu'à Rungis pour être achetée puis re expédiée en Corse pour être vendue)

Une nouvelle pensée de développement économique et sociale doit-être réfléchi et lancée.

- ◆ Nous devons tous agir ensemble et partager nos responsabilités. Mais il existe plusieurs échelles de responsabilités. Les responsabilités africaines, occidentales, orientales et américaines. ne peuvent pas être comparées et ne le doivent pas. Elles sont différentes.

Les priorités de développements sont les plus importantes en Afrique. L'Afrique doit faire partie des actions d'efforts dans la réduction des gaz à effet de serre (GES) mais d'une autre manière.

L'Afrique doit réussir à impliquer et engager toute sa population dans les enjeux du changement climatique, en commençant par réussir à faire comprendre ces enjeux aux populations. Les partenaires de l'Afrique doivent aussi s'engager auprès d'elle et dans le monde entier.

Si tous ces points sont améliorés et les actions réfléchies dans ce sens, un bon accord pourra être trouvé.

SALMA AHMED, AMBASSADRICE DU KENYA

- ◆ La société civile

En Afrique, la société civile est très proche du gouvernement, celui-ci ne peut donc pas l'ignorer. Mais les échanges avec le gouvernement ne sont pas suffisants.

- ◆ Le changement climatique implique des actions économiques et politiques chères. Il n'est pas aisé de trouver une ligne stratégique commune entre les états africains qui soit en accord avec la population.

- ◆ Des investisseurs doivent être trouvés pour permettre la constitution d'un capital d'investissement pour des infrastructures énergétiques durables (exemple de la géothermie au Kenya)

- ◆ La majorité de la population africaine ne peut pas considérer le changement climatique comme sa priorité tant que son cadre de vie de répondra pas à ses besoins de base : électricité, eau, énergie et logement.

« Comment peut-elle penser à des économies alternatives, à des ressources alternatives quand elle n'a pas encore accès à l'unanimité à la ressource première dans son accès de base le plus primaire ? » *Salma Ahmed*

De plus, les **gouvernements ne peuvent plus ignorer le changement climatique** (exemple du Kenya avec la mise en place d'un programme des Nations Unies pour l'environnement et obtention du prix Nobel de la paix).

Au Kenya, le gouvernement a mis en place une politique cohérente d'écotourisme et agricole tournées vers une économie verte.

Mais l'atténuation et l'adaptation ont un coût et se trouvent en conflit avec d'autres priorités de développement. Un moyen a fonctionné au Kenya : autoriser les investissements et allouer une part plus importante aux économies et énergies propres, répondant ainsi aux besoins essentiels des populations et à des solutions durables face au changement climatique.

CHARLES GOMIS, AMBASSADEUR DE COTE D'IVOIRE

- ◆ Négociations pour la lutte contre le changement climatique

La première observation est la présence d'alliés de tous bords : Pays En Développement (PED), Pays Développés et Pays émergents.

Le partenariat est l'outil le plus efficace même si les objectifs entre partenaires peuvent diverger, c'est un processus gagnant-gagnant. Le patrimoine naturel de l'Afrique est son second allié (exemple du patrimoine forestier et d'un plan de protection et conservation engagés en Côte d'Ivoire qui favorise la diminution de Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère).

- ◆ Poids plume

L'Afrique est en effet un poids plume dans sa contribution minimale aux GES mondiaux, également par le manque de moyens conséquents pour mettre en place des mesures d'adaptations, ce qui la rend d'autant plus vulnérable au changement climatique.

Mais l'Afrique est aussi un poids lourd en terme de solutions : en énergies propres du fait de son patrimoine naturel (ressources minières, ressources hydriques, ressources solaires) par exemple dont le développement serait une solution contre le changement climatique.

Il est indispensable et vitale que les PED majeurs au niveau économique et institutionnel soutiennent et financent le développement de technologies et de moyens pour exploiter les nombreuses ressources naturelles et primaires du patrimoine naturel africain.

SAMUEL DOTSE, VICE-PRESIDENT DE ECOSOCC (UNION AFRICAINE)

La priorité de l'Afrique est d'agir pour ses enfants.

« A ce rythme, ne serions-nous pas la dernière génération à bénéficier des ressources de la Terre ? » Samuel Dotse

La deuxième priorité est la responsabilité des partages. La contribution de l'Afrique aux GES est de l'ordre de 4% mais elle est la plus impactée.

L'Afrique est peut-être une plume légère en termes d'émissions mais en termes de ressources maritimes, à savoir son « économie bleue », c'est une plume lourde.

Un partenariat entre l'Union Européenne et l'Union Africaine est nécessaire d'autant plus avec l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

Sur la COP21, le principe des négociations n'est pas facile mais des promesses financières ont été faites et doivent être respectées (fond vert). « L'Afrique a-t-elle vu la couleur de ces fonds ? ». Les négociations doivent être transparentes pour tous.

Il est convaincu d'un accord fort qui sera porté comme un succès. Pour lui, chaque partie et chaque pays se sentiront responsables et prendront ainsi en compte les solutions émises dans les processus de lutte contre le changement climatique. Le Fond vert est un facteur positif mais un sujet provocateur.

En apparence, l'Afrique souffre de 5 faiblesses.

- ◆ **Emissions de GES et croissance économique**

Ses émissions de GES sont inférieures à 5% mais elle se retrouve comme la principale victime du changement climatique. La population Africaine est dans ses droits de demander à la communauté internationale de l'aider à s'adapter au changement climatique tout en lui permettant de continuer à se développer. Il n'est pas envisageable de demander aux PED de stopper leur développement. Les émissions des GES en Afrique, comme dans tous les autres PED, augmenteront, effet logique à leur développement. Le problème est de connaître leur proportion d'augmentation. Si l'Afrique fait des efforts avec le soutien de la communauté internationale, malgré la croissance de la population, son économie se développera, les émissions de GES s'accroîtront mais dans de faibles quantités. Ces faibles quantités pourront s'équilibrer avec la diminution prévue de l'émission des GES des pays développés - si ces derniers réussissent à les diminuer - jusqu'à la stabilisation pour tous les pays de leurs émissions.

Les PED sont impliqués dans le processus de diminution de leurs GES. La Côte d'Ivoire a annoncé une diminution inconditionnelle de 28%, et jusqu'à 36 à 38% avec une aide et des investissements de la communauté internationale. La Chine a annoncé qu'elle ne diminuera pas ses émissions avant 2030 avec un pic cette année. L'augmentation des émissions de GES de l'Afrique est inévitable mais peut-être contrebalancée par la diminution dès aujourd'hui des plus grands contributeurs. Les efforts importants de l'Afrique doivent donc être appuyés car c'est l'un des continents le plus touché.

- ◆ **Contradiction à court terme entre le besoin de croissance économique et la protection de l'environnement**

La population et ses besoins de base étant menacés, cette dernière pense ne pas avoir le choix d'avoir recours à d'autres énergies que des énergies sales (exemple charbon) pour pallier au plus vite l'accès à des services essentiels avec la technologie et les investissements dont elle dispose.

- ◆ **Changer les habitudes**

Le changement de ces habitudes ne peut pas leur être demandé du jour au lendemain. Exemple des habitudes alimentaires et domestiques (cuisine et chauffage) à partir du charbon de bois, grandes émettrices de GES, visibles par satellite. Des solutions alternatives en énergie existent, comme le gaz, mais nécessitent un apport financier à l'achat beaucoup plus important que celui du charbon. Or ces populations n'ont pas l'habitude de l'épargne ni même les moyens d'investir de grosses sommes en une fois. Le changement d'habitude ne peut donc pas se faire sans financement.

- ◆ **La faiblesse des financements**

Groupe des 77 (Groupe de 133 pays en développement pour négocier d'une seule voix au *Conference Of Parties*): La Chine est le premier pollueur mondial mais tente de diminuer ses

émissions. Mais les intérêts de la Chine et de l’Afrique à long terme sont identiques. Il est donc difficile de concilier des intérêts et un agenda à long terme quand les priorités à court terme peuvent-être contradictoires.

L’Afrique a 5 raisons de se considérer comme un poids lourd dans les négociations :

1. Coordination des institutions impliquées dans le processus de changement climatique : la dernière conférence des ministres africains de l’environnement et d’autres l’attestent.
2. Ambition de croissance : l’Afrique attire de plus en plus les investisseurs y compris ceux spécialisés en nouvelles énergies et renouvelables.
3. Exemplarité : certains de ses pays font figure de bon exemple : le Kenya et la Côte d’Ivoire. Exemple du Rwanda et du Congo Brazzaville qui ont interdit depuis longtemps les sacs plastiques. Le Nord pourrait prendre exemple sur l’Afrique.
4. Succès stories : Exemple du Zimbabwe qui reçoit des alertes météo (vague de chaleur, forte précipitation) sur smartphone permettant aux agriculteurs de s’adapter.
5. Interconnexions de développement : « l’Afrique électrique » : Plan d’interconnexion électrique en Afrique de l’Est grâce à la production énergétique durable du Kenya et du Rwanda. Le projet a bien avancé avec le soutien de la Banque Africaine du Développement.

D’ici quelques années, le paysage énergétique africain sera totalement modifié de manière positive.

L’attitude de la France vis-à-vis de l’Afrique doit-être neutre, impartiale, à l’écoute, objective et ouverte afin de lui prêter une oreille attentive à ses préoccupations et faire en sorte qu’elle reçoive son juste traitement à la COP21.

DEBATS

Questions ouvertes des participants

- ◆ Comment porter d’une seule voix les messages sans se disperser ?
- ◆ L’Afrique ne serait-elle pas embarquée dans un débat qui n’est pas le sien ? Le concept d’adaptation du continent africain face au changement climatique est-il une priorité ?
- ◆ L’Afrique doit faire face de plein fouet au changement climatique. La question majeure ne serait-elle pas liée à un problème d’orientation des ressources publiques et non sur un problème de financement ? La gouvernance doit rester la priorité du continent africain et non le changement climatique. La mobilisation autour du changement climatique et la mise en valeur des gouvernements africains dans leur implication ne doit pas les exempter face à leur problème de gouvernance. La communauté internationale ne doit pas oublier les problèmes de gouvernance de l’Afrique.
- ◆ L’enjeu climatique est-il proportionnel aux enjeux de développement de l’Afrique ?
- ◆ Qui est le leader ?
- ◆ Quelles sont les alternatives si la COP21 est un échec ?

Réponses des intervenants

- ◆ Henri Malosse
Le développement économique et social est la priorité. Mais à cet égard, les craintes de la conjoncture actuelle du continent (perte d’emplois, fuite des campagnes etc.) avec les

impacts du changement climatique mettent l'Afrique en position de proie et non d'acteur du développement.

Si les négociations aboutissent à aucun accord, le rapport de force s'instaurera et l'Afrique ainsi que d'autres pays risquent de perdre. L'accord est donc une obligation et un espoir pour l'obtention d'une réponse négociée et adaptée aux intérêts de tous.

- ◆ Salma Ahmed

L'Afrique doit faire face à d'importants challenges en matière de développement. Le problème actuel qui freine la dynamique de lutte contre le changement climatique est l'avis des populations. Elles trouvent choquant que les gouvernements dépensent de l'argent dans la protection des forêts par exemple et non dans l'aide alimentaire, les routes et les écoles.

- ◆ Charles Gomis

La chaîne de transformation dans les processus industriels fait défaut à l'Afrique.

Exemple en Côte d'Ivoire : 1^{er} exportateur d'huile de palme, 1^{er} producteur de cacao, noix de cajou, fruits mais aucune transformation n'est locale.

Cette partie des processus doit se développer aux moyens de technologies vertes, par contacts et techniques liés à la diaspora. L'Afrique doit pouvoir transformer ses propres ressources naturelles pour bénéficier entièrement des gains.

- ◆ Samuel Dotse

L'Afrique doit avoir une position commune sur le besoin de s'adapter, et ce au plus vite

PRESENTATION DU LIVRE BLANC A LA COY 11 - PARIS



Pour permettre à la **jeunesse francophone** de se mobiliser sur les questions de **gestion intégrée de l'eau et de sécurité alimentaire**, le GWP (Partenariat Mondial de l'Eau), l'OFQJ (Office Franco-Québécois pour la Jeunesse) et le SIE-PMJE (Secrétariat International de l'eau – Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau) ont souhaité lui **donner une voix en perspective de la COP21**.

Le projet **La jeunesse francophone pour l'eau** a donc été lancé le lundi 13 avril 2015, lors du 7ème Forum Mondial de l'Eau en Corée du Sud, regroupant des jeunes francophones venus de quatre continents. A travers ce projet, la jeunesse de ces pays a pu se positionner en tant que **porte-parole** sur les événements internationaux, en **menant une réflexion** autour de l'eau et de l'environnement au regard du changement climatique, **tant au niveau local que mondial**. L'objectif final a été d'élaborer un **recueil de constats et de recommandations**, dans un **Livre Blanc**, qui a été remis aux **décideurs internationaux lors de la COP21**. Pour cela une méthodologie a été adoptée visant à saisir les enjeux dans chaque pays au travers **d'évaluations nationales** sur la **gestion intégrée des ressources en eau et la sécurité alimentaire**.

A cet évènement **52 jeunes de 17 pays** étaient réunis à Paris avec l'OFQJ **pendant 3 jours** (Burkina Faso, Togo, France, Bénin, Cameroun, Québec/Canada, Haïti, Tunisie, Tchad, Maroc, Cap-Vert, Mali, Comores, Ukraine, Sénégal, Mauritanie et Madagascar). Ces derniers ont formulé **des constats ainsi que des recommandations** et les ont retranscrits dans leur livre blanc autour de 4 grandes thématiques :

- ♦ **L'eau et la santé** : « En tant que consommateur, penser derrière nos achats, penser à l'eau utilisée et à préserver l'eau des pollutions par nos choix de consommateur »
- ♦ **L'eau et l'agriculture** : « Prendre conscience que sur cette terre, tout le monde n'a pas accès à l'eau, alors pour ceux qui en ont, qu'ils ne la gaspillent pas »
- ♦ **L'eau et les aléas climatiques** : « Ne pas attendre que les choses changent, que le gouvernement change, car le choix revient à l'individu »
- ♦ **Le partage de l'eau** : « Fermer le robinet et ne pas jeter les médicaments dans les toilettes »

Ce projet a permis à la jeunesse francophone venue de quatre continents, de **se mobiliser d'une seule voix** sur le lien entre le changement climatique, la gestion de l'eau et la sécurité alimentaire.

« **La jeunesse a son mot à dire** » *Pascal Bonnetain, Secrétaire Général de l'OFQJ*

« **Etre jeune c'est oser, alors osons, créons et résistons !** » *Bintou Traoré, Jeune francophone du Mali*

« **Un grand exemple de coopération** » *Vivien Deloge, Jeune francophone de France*

« **On a eu ce formatage de fait. Il faut maintenant marteler notre message et s'organiser pour qu'il soit clair** » *Line Poulin, Jeune francophone du Québec*

CLIMATE IS WATER

Pour cette session, l'invité **John Matthews** (AGWA Alliance4Water) a abordé la question temporelle du climat, qui selon lui est au cœur des enjeux de la thématique eau. En effet, la solution aux problématiques liées au changement climatique réside dans des **infrastructures solides et de longue durée**. Ainsi, la **résilience** repose sur deux piliers : une réponse rapide pour un retour vers l'état initial, et un suivi des modifications à long terme. Concernant les catastrophes ne pouvant pas être prévues avec certitude, les infrastructures conçues doivent alors être flexibles, et les systèmes de gouvernances adaptés.

« **Time is the problem with water** » *John Matthews*

Selon **Antonella Vagliente** (World Youth Parliament for Water), la jeunesse devrait être mieux représentée dans les organes nationaux et internationaux de décision. Pour cette dernière, en favorisant les jeunes et les aînés à partager leurs connaissances et leurs expériences, un avenir meilleur pourra être envisagé. Le PMJE (Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau) vise à accroître les connaissances sur la résilience et à développer la sensibilisation autour de cette notion en impliquant directement des jeunes compétents dans les questions de l'eau et du changement climatique.

Pour **Rajendra Singh** (Lauréat du Prix de l'eau 2015), les entreprises et les gouvernements devraient, avec le support de la communauté, promouvoir la protection des ressources en eau. Cette communauté devrait ainsi être **incluse dans les processus de prise de décision**. Les solutions seraient de **communiquer et de sensibiliser** sur le cycle de l'eau auprès des citoyens. Il s'agirait également de libérer les rivières des pollutions, des modifications morphologiques et de leur **surexploitation** pouvant conduire à des conflits, par la mise en place **d'organismes de bassin responsables de la gestion de l'eau**.

Enfin, **Fredrik Pischke** (Global Water Partnership) a pris la parole sur la question de la gestion des sécheresses. Celle-ci nécessite une **approche intégrée des différents secteurs et disciplines impliqués**, avec de solides bases techniques pour mettre en œuvre des solutions. Ainsi, des **plateformes multi-parties prenantes permettant d'échanger sur ses expériences locales, nationales et mondiales** devraient être mises en place pour mettre à disposition les connaissances de chacun.

« **Ecosystems are infrastructures** » de **James Dalton** *Fredrik Pischke*

Idées clés

- ◆ *Les impacts du changement climatique sont les plus souvent ressentis par des changements dans les cycles de l'eau,*
- ◆ *La relation étroite entre les cycles de l'eau et le climat doit-être pris en compte*
- ◆ *L'eau doit-être vue comme source de solutions et non comme un secteur.*

REPONSE DES ACTEURS FRANÇAIS DE L'EAU AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'importance du dossier de l'eau dans les questions climatiques a été mise en avant dès le début de la conférence par **Xavier Sticker** (Ambassadeur délégué de l'environnement), en l'honneur de la « water day ». L'intervenant a alors évoqué la constance des engagements des acteurs en faveur de la convention des pratiques de bonne gouvernance. Ces pratiques sont à la fois bénéfiques pour lutter contre le changement climatique et garantissent un bon partage des eaux. L'eau doit-être gérée de la source à son recyclage.



« Quels enseignements les pays du Sud peuvent-ils tirer de nos expériences ? »

Partenariat Français pour l'Eau

CONNAITRE ET REDUIRE LES VULNERABILITES

Sur la question de la vulnérabilité, il est nécessaire pour **Laurent Bergeot** (Directeur Agence de l'Eau Adour Garonne) de sensibiliser la société civile, et c'est par ce biais que les actions doivent commencer, « les citoyens doivent être convaincus ». Parallèlement, les connaissances doivent-être améliorées par la mise en place d'études prospectives. Les rapports doivent être actualisés, communiqués et vulgarisés pour mobiliser tous les acteurs, du privé à la société civile jusqu'à réfléchir à des solutions de terrain, premier besoin aujourd'hui.

Paul Michelet (Directeur de l'ONEMA) a ensuite évoqué les trois apports transversaux pour permettre la prise de connaissance du contexte local et la réduction des vulnérabilités, à savoir :

- Les apports de la Science : **Améliorer les connaissances territorialisées pour faire face aux impacts locaux et régionaux du changement climatique.** Les connaissances à cette maille permettront de mieux appréhender les futurs impacts et la disponibilité de la ressource en eau. L'objectif primordial étant « la formalisation des usages actuels et futurs face aux enjeux de l'eau ».
- Les apports de la technologie
- Les apports de la Science sociale et humaine

Célia Blauel (Adjointe à la mairie de Paris, Présidente d'Eau de Paris) a pris la parole en évoquant les propos de René Dumond, candidat écologiste aux présidentielles de 1974 : « Nous allons bientôt manquer d'eau, et c'est pourquoi je bois devant vous un verre d'eau précieuse puisque avant la fin du siècle, si nous continuons un tel débordement elle manquera ». L'intervenante a ensuite abordé l'appréhension qui existe autour du lien « Eau et climat » dans les modèles des sociétés. Pour cette dernière, **trois aspects sont à considérer pour garantir à long terme un accès disponible des ressources à savoir les pressions que subissent les ressources, le mode de consommation et le mode de production.**

« L'eau est un bien commun et non marchand contrairement à d'autres ressources » *Célia Blauel*

COMMENT SERONS-NOUS CAPABLES DE FAIRE FACE A UN AVENIR PLEIN D'INCERTITUDES DANS LE MONDE DE L'EAU ?

Les économies d'eau sont à penser prioritairement notamment dans le domaine domestique en réduisant les **fuites dans les réseaux**, et dans le domaine agricole en favorisant des **pratiques moins consommatrices**. Pour **Laurent Bergeot**, créer de nouvelles réserves de substitution s'impose en introduisant de nouvelles techniques (re-use des eaux usées dans certaines conditions par exemple). Ces nouvelles réserves constituent un champ d'innovation immense et bénéfique pour tous les acteurs.

Enfin, la gestion des ressources doit-être continue, les conflits d'usages réduits et la qualité de l'eau maintenue. La réception d'un coût financier auprès des bénéficiaires est une solution réelle mais celle-ci doit s'accompagner de politiques de solidarité.

Paul Michelet a ensuite enchaîné sur la segmentation du secteur de l'eau. Bien que nécessaire, ce morcèlement des connaissances nuit à la compréhension transversale des enjeux liés à l'eau et encore plus avec le facteur du changement climatique. Ces connaissances doivent être valorisées auprès de tous les acteurs et du grand public.

« **Ecouter les attentes des acteurs de terrain et des citoyens** » *Paul Michelet*

QUEL AVENIR DE L'HYDROELECTRICITE ?

L'Asie et l'Afrique représentent le plus gros potentiel mondial en matière de développement hydroélectrique non exploité. En France, le potentiel est atteint, les prochaines étapes sont réduites à l'optimisation de l'existant. Pour **Laurent Bellet** (Spécialiste Eau et Energie chez EDF) le challenge d'aujourd'hui est de transformer les énergies renouvelables en énergies durables.

« **Réfléchir conjointement eau et énergie** » *Laurent Bellet*

QU'EST CE QUI EST TRANSFERABLE DANS LES PAYS DU SUD ?

Olivier Rousselot (Directeur Développement et Prospective, Syndicat interdépartementale de l'assainissement Francilien SIAAP) a évoqué l'importance des actions internationales et des partenariats, notamment dans le cadre de l'eau et de l'assainissement. En effet, ils permettent des transferts de savoirs et techniques.

QUELLES SONT LES ADAPTATIONS EXISTANTES DANS LE DOMAINE DE L'EAU ?

Kristel Malegue (Coordinatrice à Coalition Eau) a ensuite évoqué la question des évaluations nationales dans le secteur de l'eau. **82% des évaluations nationales des pays sont concernées par l'adaptation dont 92% sont prioritaires dans le secteur de l'eau.** Ainsi, les enjeux du changement climatique se font ressentir chaque jour sur le terrain, surtout au travers des conflits d'usages de l'eau.

« **Renforcer la résilience des populations** » *Kristel Malegue*

Aujourd'hui, dans les projets d'adaptation existants, l'accent est mis sur les accès sociaux de base et sur l'appui des territoires dans le **renforcement des capacités des acteurs sur le terrain** et la **sensibilisation des populations**. Aussi, les **systèmes d'alertes précoces et les systèmes d'informations** de gestion du risque catastrophe sont développés et représentent une bonne solution de terrain, concrète pour ces pays.

« **Intégrer des populations dans des projets inclusifs** » *Kristel Malegue*

« **Accès à l'eau pour tous avec des coûts économiques acceptables** » *Jean-Pierre Maugendre, Suez Environnement*

« **Eviter aux autres sociétés de reproduire nos erreurs** » *Partenariat Français pour l'Eau*

Le *Partenariat Français pour l'Eau* soulève la question du **concept d'indépendance hydrique** qui pourrait être contraire même à l'esprit de coopération amont-aval autour d'une ressource commune.

ACTEUR DU SUD : ENSEIGNEMENT A TIRER

Enfin, le Ministre palestinien chargé de l'eau, **Shaddad Al Attili**, a évoqué la nécessité d'une bonne gestion de l'eau pour les pays du Sud avec un accès à l'eau potable et à l'assainissement, une bonne gouvernance et une réutilisation des eaux.

Les populations ne pensent pas au changement climatique mais en subissent les conséquences.

Les besoins concernent des projets d'adaptations, d'infrastructures, de transferts de compétences et d'une coopération décentralisée.

« **Les transferts de compétences sont plus importants que les projets en eux-mêmes** »

Shaddad Al Attili

Idées clés

- ◆ *Approfondir les connaissances sur les ressources en eau*
- ◆ *Transférer et partager les compétences*
- ◆ *Utiliser les ressources naturelles locales en impliquant les populations*

LES PAYS FRANCOPHONES FACE AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Après avoir assisté à des **présentations de projets dans le cadre de la coopération décentralisée**, notamment à Madagascar (GRET) et aux Comores (Lysa Group), localisations très affectées par le changement climatique et son impact sur la ressource en eau, la question a été soulevée dans la salle de la pertinence de globaliser l'outil de la **loi Oudin Santini** et d'en faire **une arme pour lutter contre le changement climatique**.

En effet, serait-ce un objectif trop ambitieux de généraliser ce dispositif qui a fait ses preuves en France depuis 25 ans et de le proposer lors des négociations internationales de la COP21 ?

Certains pensent que les solutions concrètes viendront de tels dispositifs, qu'ils jugent efficaces, simples à mettre en œuvre et à reproduire, encore faut-il que chacun accepte la mise en place à tous les niveaux ?

D'autres pensent que c'est la **prise de conscience des populations locales** et leur **renforcement en capacités** qui fera la différence et conduira à des solutions durables. Les parlementaires ont étudié la question de la loi Oudin Santini le weekend du 5 & 6 décembre 2015 lors des négociations en zone bleue.

LA VISION DES PEUPLES AUTOCHTONES POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CE QU'ONT A OFFRIR LES PEUPLES AUTOCHTONES

Selon **Irène Bellier** (Directrice de recherche au CNRS), les peuples autochtones ont beaucoup souffert au cours de l'histoire et ne sont toujours pas reconnus en tant que communautés à part entière. Leur connaissance de la nature et du climat est riche est donc cruciale pour la lutte contre le changement climatique. Les peuples autochtones devraient être respectés et pouvoir présenter des solutions.

Pour **Tom BK Goldtooth** (The Indigenous Environmental Network) les peuples autochtones ont un profond respect pour la Terre. La solution pérenne que nous avons à disposition est leur savoir-faire traditionnel.

Enfin, le changement climatique a été abordé par **Marie Roue** (Anthropologue au CNRS). En effet, celui-ci entraîne des changements mondiaux. Il doit être considéré à l'échelle mondiale. C'est un phénomène transfrontalier dans lequel la culture, les cycles naturels et les populations doivent être intégrés.



LES EXPERIENCES DES PEUPLES AUTOCHTONES

En Amazonie

L'émouvante **Esme SANTI** (Chef des femmes du peuple originaire Kichwa de Sarayaku de l'Amazonie) a dénoncé les activités des sociétés pétrolières dans l'Amazonie et remarqué le rôle très important joué par les femmes dans la protection de la nature et de la race humaine.

« Les petites choses qui vivent dans l'Amazonie sont importantes pour l'équilibre de la nature entière, et n'oublions pas qu'il n'y a pas un autre espace pour nous » *Esme Santi*

En Equateur

Felix Santi (Conseil du peuple originaire Kichwa de Sarayaku) a parlé de l'équilibre qui existe entre son peuple et la forêt (presque vierge). La proposition de son peuple aujourd'hui est que cette forêt soit reconnue comme **patrimonio sagrado** (patrimoine sacré).

« Je demande à la communauté de sauver la forêt et de trouver une disposition pour le respect de notre territoire. L'espoir est aussi dans la création, pour la première fois, de cet espace vert, qui est juste à côté de la zone bleue où il est décidé de notre futur. Bien, je crois qu'ils ont fait un espace pour nous et donc pour le changement » *Felix Santi*

En Asie

Tempa Gyaltzen (Head of the Central Tibetan Administration Environment Desk) a dénoncé le bouleversement dans le plateau tibétain (prairie) entraîné par le changement climatique et le gouvernement chinois. Ce dernier, depuis les années 50, a déplacé sans aucune liberté de choix la population du plateau dans des villages. Le manque de respect pour les connaissances de cette population a fait émerger un environnement social dégradant tel que la criminalité et l'insatisfaction.

« La nécessité d'aller à leur écoute s'impose pour retrouver un équilibre aussi avec la nature »

Tempa Gyaltzen

Julius Ceasar M. Daguitan (Indigenous Youth Network) a mis en avant la non représentation de la voix des peuples autochtones. La jeunesse est l'avenir mais les populations doivent agir dès maintenant sans attendre. Pour lutter contre le changement climatique, les exploitations des ressources naturelles doivent stopper. La jeunesse autochtone travaille avec ses aînés et différents secteurs d'activités pour trouver des solutions.

Idées clés

- ◆ *Donner la parole aux peuples autochtones*
- ◆ *Valoriser leurs connaissances traditionnelles de la nature et du climat*
- ◆ *Diffuser leurs connaissances pour les appliquer*

REMISE DU LIVRE BLANC DE LA JEUNESSE FRANCOPHONE POUR L'EAU



La délégation « La jeunesse francophone pour l'eau » a remis officiellement son Livre Blanc « [Un Paris pour l'eau](#) » à **Ségolène Royal**, Ministre Français de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et **Mme Annick Girardin**, Secrétaire d'État à la Francophonie et au développement international, en présence de nombreuses autres personnalités, au Pavillon France des Espaces Génération Climat.

5 jeunes francophones ont présenté le Livre Blanc autour des constats et recommandations rédigés pour les 4 thématiques prioritaires de l'eau et le climat. Ces recommandations sont regroupées par thématiques dans le Livre blanc (cf. page 7).



Idées clés

- ◆ *Remettre les constats et les recommandations de la jeunesse aux décideurs politiques*
- ◆ *Mettre en avant l'implication de la jeunesse et ses connaissances sur les questions liées à l'eau*

L'AFRIQUE PEUT-ELLE ETRE LE PREMIER CONTINENT A CROISSANTE VERTE ?

L'inclusion de l'immigration liée au changement climatique dans les politiques sur le climat a été débattue entre les différents intervenants. Tous ont levé d'une même voix la nécessité d'intégrer dès à présent la notion de réfugiés climatiques dans les stratégies politiques de développement.

Des courts métrages expliquant leur stratégie de communication et de marketing, pour prévaloir leurs actions ont été diffusés. Parmi ces derniers projetés, un pionnier de l'agriculture bio (BIOFOOD) a déclaré :

« Manger est une chose politique....vous obligez le changement »

L'institut CO2Zero a présenté son travail sur l'implantation du [REDD+](#) au Brésil. Leur nouvelle stratégie est d'éviter « le travail esclave » en investissant dans l'éducation et en renforçant les capacités des populations locales, c'est-à-dire leur soutenabilité.

Idées clés

- ◆ *Communiquer sur les potentialités économiques de l'Afrique*
- ◆ *Surveiller les évolutions sociales*

QUELLE POLITIQUE ENERGETIQUE EN AFRIQUE DANS UN CONTEXTE POST 2015 ?

L'accès à l'énergie est une question de développement. Dans la lutte contre le changement climatique, les stratégies de développement doivent s'orienter vers des formes d'énergie permettant d'associer un développement social et économique, tout en protégeant l'environnement. La mise à disposition d'un service énergétique doit assurer ces 3 dimensions.



LA PLACE DU CONTINENT AFRICAIN DANS LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)

Is Deen AKAMBI (ONG EcoBénin) a présenté les travaux de terrain de l'ONG EcoBénin.

L'Afrique est le continent avec le plus faible taux d'électrification mondiale, soit 70% de la population qui n'a pas accès à l'électricité. La pollution liée aux sources d'accès à l'énergie (par exemple la biomasse) provoque un dommage très important à l'environnement du continent africain, car d'autres sources énergétiques ne sont bien souvent pas accessibles. De plus, **les subventions pour les énergies fossiles sont très supérieures à celles pour la promotion des énergies renouvelables**. Pourtant, des politiques d'efficacité énergétique existent (PERC et PEEC).

Enjeux des négociations : En l'absence de politique publique, la demande énergétique mondiale pourrait augmenter de 50% d'ici 2030 (International Energy Agency). Selon le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), les émissions de CO₂ ne doivent pas aller au-delà des 2900GT pour ne pas dépasser les 2°C d'augmentation des normales de températures. Or, environ 1900GT ont déjà été émises. **Les problématiques des énergies renouvelables ne sont pas traitées de manière spécifique dans l'accord universel pour le climat**. Il existe un réel besoin de traiter la question énergétique de manière transversale, car c'est une priorité des Etats pour le développement des populations et une priorité pour lutter contre le changement climatique.

Recommandation : Stopper le financement des énergies fossiles.

La mobilisation doit se tourner vers des **solutions locales existantes** pour un élargissement mondial de ces pratiques. Les projets de transition énergétique doivent se développer.

INTEGRATION ET PLANIFICATION DES SERVICES

L'ensemble des populations doivent accéder aux services énergétiques modernes. Ceci est une priorité essentielle dont **Michel LABROUSSE** (HELIO international) expose les principaux enjeux.

La COP21 est une COP de la finance, où les projets de développement et l'accès aux services dépendront de l'accord trouvé.

Deux problèmes sont à l'origine du très faible accès à l'énergie malgré des décennies de politiques et de projets de développement. Il s'agit :

- ♦ Des politiques énergétiques inadaptées : malgré les investissements humains et financiers, « ce qui a fonctionné au Nord ne fonctionne pas au Sud ». « Où est le problème ? Technique ? Economique ? Financier ? Ailleurs ? »
- ♦ De l'architecture des systèmes énergétiques inadaptée aux zones rurales et à la croissance urbaine : la couverture électrique est parfois plus élevée que le nombre de ménages électrifiés. La qualité du service électrique est le principal problème en milieu urbain.

Le système électrique est centralisé et exclusivement fondé sur l'offre avec l'idée de rechercher des clients. Ce système Nord est une double peine pour les pays du Sud, limitant l'accès et étiquetant certaines populations comme « mauvais payeur ».

Deux actions majeures sont à entreprendre pour concevoir une filière énergétique adaptée aux moyens et aux besoins :

- ◆ S'intéresser aux services énergétiques et aux priorités des populations et non aux agences de services électriques
- ◆ **Une planification des services électriques de manière transversale, intégrée et globale à l'ensemble des services de bases (inventaire des intérêts et priorisation des services). L'accès aux services de base doit-être en synergie avec tous les services, dans une approche multisectorielle.**

« L'énergie doit-être au service des autres secteurs de développement, et mise en œuvre par une planification des besoins » Michel Labrousse

Michel LABROUSSE insiste sur la généralisation de la décentralisation du système énergétique et institutionnel en nommant la commune maître d'ouvrage, et un délégataire vendant à la fois de l'eau, de l'éclairage etc. maître d'œuvre.

LA TRANSITION ENERGETIQUE DU CONTINENT AFRICAIN

Maman ZAKARA (Mali Folkecenter) aborde la transition énergétique comme un outil à long terme pour l'adaptation au changement climatique et le développement de l'Afrique. Malgré les grandes ressources de l'Afrique, l'accès à l'énergie est un problème majeur de ses populations. Les infrastructures doivent permettre d'aborder l'offre et la demande à travers l'identification des besoins.

« Tant que la population n'a pas accès à l'énergie, il n'y aura pas d'implication ni de transition énergétique » Maman ZAKARA

Idées clés

- ◆ Généraliser l'accès à l'énergie du continent africain
- ◆ Appliquer des méthodes adaptées au continent
- ◆ Intégrer et planifier l'accès à l'énergie dans un ensemble de service

L'ACCORD DE PARIS : QUELLES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?

Benjamin BIBAS (Coordination de projet à la Fondation de l'écologie politique), résume la COP 21 entre deux grands enjeux positionnant l'Afrique au centre d'une injustice climatique : **i)** limiter le réchauffement climatique à 2°C et financer le fond vert pour l'adaptation (protéger les populations et les écosystèmes) et **ii)** l'atténuation (poursuivre une croissance en émettant moins).

Plus que n'importe quel continent, l'Afrique subit les conséquences du réchauffement climatique :

- ◆ **Un réchauffement mondial de 2°C équivaut à un réchauffement de 3°C en Afrique**
- ◆ **5 à 6 des 10 pays les plus vulnérables sont situés en Afrique**
- ◆ **Le continent est l'un des plus faibles émetteurs de GES**



LES REALITES ENVIRONNEMENTALES ET LES POLLUTIONS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Chaque participant a présenté les problèmes politiques, environnementaux et sanitaires de leur pays ([Réparer l'injustice climatique en Afrique. Novembre 2015. Les notes de la FEP](#)) et discuté des 10 recommandations écrites en amont (disponibles en dernière page de la note citée ci-dessus).

De manière générale, les problématiques relevées concernant les attentes de cette COP21 sont :

- ◆ A quoi serviront les fonds verts ? Vont-ils enrichir les dirigeants ou aider les populations et favoriser le développement territorial des pays ?
A ce titre, il est émis l'idée de diriger ces financements vers une ONG de la société civile en collaboration avec une entreprise internationale.
- ◆ **A l'heure actuelle, les pays africains sont davantage meurtris pour les dégâts environnementaux des industries qui ont et auront plus d'impacts que l'émission de GES.**
Par exemple, pour le cas de la Guinée Equatoriale, à part une exploitation pétrolière, aucun autre secteur industriel n'y est inventorié, d'autant plus que le pays est en récession depuis 2013 (diminution des rendements pétroliers). Or, lors des contributions nationales, l'état a annoncé la réduction de 20 à 30% des GES d'ici 2030. Cette annonce est décrite comme « un effet d'annonce » car, au vu des secteurs d'activités de la Guinée Equatoriale dont les émissions sont très faibles voir nulles, les émissions qui devront être diminuées sont ainsi inconnues.

A ce titre, prévenir les dégâts environnementaux futurs est primordial. **La question ne réside pas dans la quantité de gaz que l'Afrique peut produire mais dans sa volonté et sa capacité à changer ses investissements et ses pratiques industrielles, avec le soutien de la communauté internationale contre certaines firmes multinationales. Les pays africains doivent reprendre le contrôle de l'exploitation de leur ressource et sa destination, c'est-à-dire leur population (exportation de denrées agricoles dans les pays en insuffisance alimentaire).**

EQUILIBRE ENTRE RECOMMANDATIONS ET BESOINS ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Les questions de biodiversité, de climat et de politique s'articulent entre elles. **Gaël Giraud** (Chef économiste à l'Agence Française de Développement) explore les différentes recommandations proposées par la Fondation et tente de les positionner face aux réalités d'aujourd'hui.

Le premier argument mis en avant pendant ces négociations est : « **c'est vous les émetteurs, c'est donc à vous de payer** ». Or, **les dégradations ne sont pas dues qu'au Nord mais une grande partie par les multinationales de diverses origines. Cependant, les deux s'alimentent.**

Comment financer ? Par l'intermédiaire de taxes mondiales.

La fiscalité est un droit régalien, c'est-à-dire qu'elle repose sous l'autorité d'un état souverain. Cette raison, à l'origine de l'argumentation des individus, va à l'encontre de cette option de financement, car il est impossible de créer un état souverain mondial. Or, c'est faux, les taxes sur les billets d'avion initiées par Jacques Chirac en sont la preuve. **Un système de fiscalité mondiale est possible.** Toutefois, ce seront les citoyens qui y contribueront le plus.

Ce système peut s'appliquer sur les émissions de GES, les transactions financières etc. Pour ces dernières, le lobbying est aujourd'hui très fort. Une taxe sur les sites où l'utilisation des terres est impactante et où la gestion est mauvaise peut aussi être discutée.

De plus, bien qu'il n'y ait jamais eu autant de **capitaux disponibles** qu'aujourd'hui, la piste d'utilisation des [DTS \(Droit Tirage Spéciaux\) du Fonds Monétaire International](#) est envisagée. Ces tirages ne coûtent rien. Ils pourraient être au prorata de la responsabilité du stock de GES et permettre au pays du Sud de financer les projets d'adaptation et d'atténuation (cf rapport du 18 juin 2015 remis à François Hollande).

Transparence des industries extractives ? Transferts des profits des pays du Sud vers des paradis fiscaux.

Lorsque les différentes étapes d'une chaîne de production sont délocalisées, les produits issus de ces différentes étapes n'ont pas la même valeur technique et financière selon le pays de fabrication. Ce jeu du pré-transfert est parfaitement légal mais empêche au pays source d'en retirer des bénéfices à hauteur de ceux gagnés par ces industries en bout de production.

Inventaire des biens publics mondiaux

« **Sanctuariser** » des territoires est une idée remarquable mais la terminologie doit-être précise. Ces biens doivent être communs et non publics avec une visée universelle où l'exploitation privée nuira à cet écosystème.

Il y a donc un réel besoin d'institutions hybrides en charge de la gestion de ces biens, pour les préserver et les sauvegarder, en partenariat avec la société civile qui doit y jouer un rôle majeur.

Idées clés

- ◆ *Permettre au continent Africain d'être un poids lourd pendant les négociations*
- ◆ *L'accès aux besoins de base est l'enjeu prioritaire de l'Afrique*
- ◆ *Les pistes et méthodes d'actions du Nord ne sont pas adaptées aux réalités du continent africain*

LA COOPERATION DECENTRALISEE DANS LA LUTTE CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE

Les institutions locales jouent un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique. Les communautés locales possèdent une grande connaissance de leur ressource et ont l'expérience de leur terrain. **C'est pourquoi il est très important que les communautés locales soient directement intégrées dans la lutte contre le changement climatique et les prises de décisions locales, nationales et internationales.**

“Stop water being a danger and let it be an opportunity” Guillaume Debrie

INSTITUTIONS LOCALES ET IMPLICATIONS DES POPULATIONS

Bertrand FORT (Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales DAECT) met en avant la synergie d'actions des institutions locales face au changement climatique. La consommation d'énergie est en augmentation mais l'empreinte carbone a diminué grâce à des actions conjointes entre les gouvernements régionaux et internationaux, et l'engagement des institutions locales à rejoindre ce réseau international de coopération.

A ce titre, les institutions locales peuvent-être reconnues championnes dans la lutte contre le changement.

Toutefois, la lutte contre le dérèglement doit commencer par une implication des populations locales. En effet, **Pierre KABORE** (Coordonnateur technique du Projet Développement rural de l'Association Solidarité pour un Développement Communautaire ASDC) souligne que la **meilleure gestion des ressources est celle réalisée par les populations locales**. Dans ce sens, un projet de décentralisation au Burkina Faso a été lancé pour créer des comités de surveillance où les habitants pourraient se rendre pour protéger leur ressource. Par la suite, tous les intervenants ayant utilisé ce comité de surveillance ont coopéré et ont été intégrés dans la création d'un système de gestion des ressources.



- ◆ Renforcer les capacités des institutions locales
- ◆ Impliquer l'ensemble des acteurs dans les processus

COLLOQUE GEOPOLITIQUE, GUERRE ET PAIX ET CLIMAT

LES CONFLITS CLIMATIQUES SERONT-ILS CEUX DE DEMAIN ?

Les aspects géopolitiques du changement climatique doivent-être pris en considération. Les changements climatiques créent des tensions entre les populations, et les impacts sociaux et économiques en conséquence génèrent des conflits.

Monique BARBUT (Secrétaire exécutive de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification UNCCD) a ainsi tenu à rappeler ces nouvelles réalités : les impacts du changement climatique générant des déplacements forcés de populations locales. Les réfugiés climatiques doivent-être reconnus et traités comme tels. Un premier pas positif a été réalisé en incluant cette notion dans la directive Sendai de gestion des risques et des catastrophes. La migration est une question globale de la sécurité humaine et les droits des réfugiés doivent être mieux encadrés.

Idées clés

- ◆ *La guerre de l'eau, déjà réelle, sera une réalité généralisée*
- ◆ *Les réfugiés climatiques deviendront un enjeu social prioritaire*

COP21 A HABITAT III : QUELLE MOBILISATION DES ACTEURS DE L'URBAIN A L'ECHELLE INTERNATIONALE ?

L'URBANISME DU XXIEME SIECLE : ENTRE PLANIFICATION URBAINE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Maryse GAUTIER (Ministère Environnement et Co-présidente du bureau Habitat 3) a commencé cette session en évoquant les conséquences de la conférence Habitat 2 de 1996. Depuis celle-ci, le monde est devenu plus urbain. La ville est plus vulnérable avec une augmentation de la densité de population et une forte croissance des équipements.

Les villes sont sources d'espérances et d'espoirs : emplois, sources de revenus, possibilités d'éducation, accès aux soins etc.

Habitat 3, qui aura lieu en octobre 2016, se fondera sur les résultats des conférences de 2015 avec les éléments fondateurs de la COP21 et des Objectifs de Développement Durable (ODD), qui donneront une place majeure à l'urbanisme, avec ses composantes « logement » et « réseaux de services ».

D'après l'ONU, 1.2 milliards d'habitants seront logés dans des bidonvilles d'ici 2020.

Ce qui change depuis Habitat 2 :

- ◆ Une **approche intégrée** des composantes d'aujourd'hui
- ◆ Une gouvernance intégrée et participative avec une **coordination de tous les acteurs locaux**, autrement dit une « Approche d'intégration et de coordination »
- ◆ Une volonté de préparer une déclaration. Ce ne sera pas une résolution qui engagera les pays de manière formelle
- ◆ Une nécessité d'outils sur la gestion foncière (particulièrement dans les PED), la gestion des nouvelles technologies et leur planification

Laurent VIGNEAU (Artelia) a ensuite abordé les connaissances sur les cycles de vie des villes qui doivent être augmentées, c'est-à-dire de la planification à la scénarisation dans un esprit de « métabolisme urbain » : recadrer les actions par rapport à l'évolution de la ville, décloisonner les enjeux, intégrer la temporalité et la spatialité, coordonner le jeu des acteurs etc.

Eric TERRIER (Transdev) a ensuite pris la parole en évoquant les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) que représente le transport à l'échelle mondiale, 20 à 30% des émissions mondiales.

Le coût de l'impact de la congestion dans les villes représente environ 10% du PIB selon l'ONU. Une journée passée à Pékin équivaut à 46 cigarettes fumées.

Il est donc nécessaire que les réseaux de service de transports évoluent vers des systèmes de mobilité.

Plus les habitants utiliseront les modes de transport du service public, plus les GES diminueront.



Jean-Pierre MAUGENDRE (Suez Environnement) a terminé en évoquant la question de l'application d'une méthodologie plus réfléchie plutôt qu'un modèle.

En effet, l'augmentation des phénomènes de métropolisation dans les PED entraîne des pressions plus fortes sur l'environnement (les ressources naturelles et les matières premières), et des territoires de plus en plus vulnérables aux épisodes climatiques extrêmes (manque d'eau, événements destructeurs etc.)

A ce titre, les économies circulaires peuvent représenter des solutions, à condition que la gouvernance des territoires soit réfléchie et adaptée au long terme.

Idées clés

- ♦ *La planification urbaine et l'intégration des services sont les nouveaux outils des villes de demain*
- ♦ *Réduire les émissions et les pollutions tout en renforçant les services urbains*

PRESERVER MA VILLE DES INONDATIONS

Pour prévenir du **risque « inondation » croissant**, conséquence du changement climatique, des outils de prévention et de gestion du risque sont nécessaires. Pour réaliser ces outils, **la réflexion doit se faire au niveau d'un bassin versant**.

Ce risque « inondation » est existant du fait de **l'urbanisation massive de parcelles non prévues à cet effet**. Il faut se poser la question du cheminement naturel de l'eau avant de venir le modifier par des constructions de logements, de barrages, de bassins de retenues etc. **L'homme perd souvent cette notion de vue, convaincu qu'il peut maîtriser la ressource**.

L'AFD nous présente un projet au Gabon de zone marécageuse habitée mais évacuée pour y construire des canaux. Les populations ont été relogées dans les environs mais ont transformé cette zone en décharge sauvage, ce qui a nui au fonctionnement des canaux, et donc à l'apport d'une eau saine. **Une sensibilisation de la population** leur a permis d'intégrer l'importance de traiter leurs déchets par ailleurs. Ce projet a permis une **approche intégrée des services de gestion de l'eau et des déchets** en passant **par le processus de planification urbaine**. Il faut cesser de drainer en construisant des canaux à tout va mais plutôt penser à l'échelle d'un écosystème.

Veolia pense que la résilience passe par une réflexion transverse et non en silos pour chacun des services de base.

Retrouvez [l'interview d'Audrey Pelerin](#) (Chargée de mission au réseau Projection), réalisée par le Partenariat Français pour l'Eau sur le stand de Vivapolis.

SOLUTIONS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : RETOURS SUR LA MOBILISATION DES JEUNES DU NORD ET D'AFRIQUE DE L'OUEST

[Lien invitation](#)

Quelle a été la mobilisation des jeunes cette année pour la COP 21 ? Font-ils entendre leur voix et leur expertise ? Quelles sont les prochaines étapes de cette communauté pour jouer pleinement son rôle dans les problématiques liées au changement climatique ?

Pour tenter de répondre à toutes ces questions, Projection a réuni autour d'une table ronde des acteurs d'organisations de la jeunesse, et d'entités portant sur la scène internationale des projets jeunesse, du Nord et du Sud. Parce que la jeunesse est bien un acteur mondial en ce qui concerne les questions liées à l'eau, à l'environnement et face au changement climatique, cette session a permis de débattre des différentes initiatives concrètes que la communauté jeunesse a eu, en amont et pendant la COP21, pour faire entendre sa voix lors des négociations internationales.

Ces participants ont expliqué l'importance de positionner les jeunes au centre de la question du climat et des négociations internationales. **La jeunesse, portant potentiellement en elle les solutions futures et leurs applications pour faire face au changement climatique dans le monde, il est ainsi aujourd'hui essentiel d'écouter et de relayer ses messages et ses idées, car elle est vectrice de mobilisations.**

REPRESENTATION DE LA JEUNESSE



Les jeunes sont-ils représentés pendant les négociations ?

Trois badges de couleurs existent (jaune, rose et bleu) selon son statut et son niveau d'accès à la COP. Ces badges de couleurs donnent un accès différent aux salles de négociations. Ainsi et mis en avant par **Paul-Emile SENEAL** (Université de Sherbrooke, Québec), les observateurs ont eu très peu d'accès, et lorsque l'accès était autorisé, les salles de négociations étaient fermées.

Toutefois, la jeunesse est présente parmi les observateurs avec des prises de paroles tournées vers les négociateurs afin de pousser certains items à l'agenda des négociations.

De plus, l'activisme créatif de la jeunesse est très présent à l'extérieur des salles de négociations, la plus marquante étant le cercle noir dessiné autour des yeux des membres de l'association Youngo. Ce symbole a été utilisé comme un signe distinctif de ralliement à leur cause sur l'Espace Générations Climat et en zone bleue, en interpellant les responsables des émissions et les politiciens qui négocient.

Impliqué dans une délégation universitaire de l'Université de Sherbrooke, Paul-Emile revient sur l'objectif de cette délégation, permettant de suivre les négociations. Le but étant de « venir chercher

une expertise sur les négociations et le changement climatique ». Ces expertises seront ensuite remises aux communautés.

Comment la jeunesse s'est-elle mobilisée ? Quel a été le ressenti ?

Nadia IMGHAREN (Office Franco-Québécois pour la Jeunesse) est revenue sur l'exemple du projet « La Jeunesse francophone pour l'eau » pour appuyer la mobilisation de la jeunesse depuis toujours. Cette mobilisation s'est intensifiée à la fin de cet été par un enchaînement de nombreux événements. Au début de cette année, il y avait très peu de réaction lorsque la COP21 était citée et aussi lorsque le projet la Jeunesse Francophone pour l'eau était évoqué.

Pour Nadia, l'événement le plus marquant de cette mobilisation a été la COY11, organisée bénévolement par des jeunes. Malgré une organisation difficile, des jeunes du monde entier se sont mobilisés, avec leur propre moyen autour de cet événement.

La Jeunesse francophone pour l'eau a été reprise comme un exemple de l'engagement de la communauté jeunesse à s'impliquer dans les enjeux mondiaux.

L'idée de ce projet, en partenariat avec le GWP a émergé en 2014, en perspective de cette COP21. C'est lors du Forum Mondial de l'Eau en avril 2015 que ce projet a démarré lançant un mouvement de jeunes impliqués dans le domaine de l'eau. L'enjeu de ce projet étant de réfléchir à la manière de permettre à ce groupe de s'impliquer d'avantage.

Pour cela, des évaluations nationales ont été réalisées par ces jeunes dans chacun de leur pays, afin **« qu'à partir d'une particularité locale, les enjeux globaux puissent ressortir »**.

A ce titre, les jeunes sont impliqués bien au-delà des négociations de la COP21 et depuis longtemps, sur des problématiques de terrain. **Kossivi ADESSOU** (Global Network of Civil Society Organisations for Disasters Reduction) revient sur les problèmes environnementaux et de développements qui n'ont pas toujours été identifiés dans les évaluations nationales citées précédemment. Mais ces évaluations nationales, réalisées par les jeunes du projet « La Jeunesse francophone pour l'eau », ont permis d'aller à la rencontre des communautés pour mieux comprendre leur problématique.

De plus, la difficulté de la mise en place de l'accès à l'eau en tant que service de base a aussi été soulevée par Kossivi, ainsi que le transfert de compétences techniques.

Il est primordial d'éduquer et de former les communautés aux pratiques d'hygiène dans l'eau et l'assainissement en employant « des approches locales et des pratiques simples ». [La méthode SODIS](#) appliquée au Togo, et réussissant à atteindre ces enjeux auprès des populations, a été décrite dans ce sens.

Quelles ont été les dernières étapes du Livre Blanc du projet la Jeunesse francophone pour l'eau ?

Nadia IMGHAREN est revenue sur les différentes étapes de la rédaction du Livre Blanc, remis à plusieurs personnalités. En effet, ce Livre Blanc a été remis au directeur de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Des notes ont été prises et le Directeur s'est montré très attentif aux différentes prises de parole des jeunes représentant le projet.

Aussi, Mme la Ministre Ségolène Royale et Mme la Secrétaire d'état Annick Girardin se sont déplacées jusqu'au Pavillon France de l'Espace Générations Climat pour se voir remettre le Livre Blanc. Cette dernière affirmant que les différents messages transmis par les jeunes seront ainsi remontés auprès des négociateurs.

Un suivi du Livre Blanc sera réalisé jusqu'à la prochaine COP22 au Maroc. Le travail sera poursuivi par le GWP, l'OFQJ ayant impulsé le mouvement.

LE ROLE DE LA COMMUNAUTE JEUNESSE

D'un commun accord, tous les intervenants ont constaté un **vrai engagement de la jeunesse du monde entier**, au travers de la société civile et de diverses autres structures, notamment ressenti lors de la COY11. Certains ont émis l'idée qu'il serait sans doute plus intéressant d'intégrer la prochaine COY à la COP, en lui donnant une place à l'Espace Génération Climat.

De plus, **la jeunesse n'est pas encore valorisée ni même entendue dans les processus de négociations**, parfois reléguée au second plan des grandes tables de négociations et de ses négociateurs. Les droits d'accès de la société civile à la zone bleue et aux zones de négociations sont restreints, particulièrement pour les pays du Sud et comparé aux années précédentes.

Aussi, il semble crucial que soient préparés dès à présent des futurs négociateurs jeunes pour les prochaines COP.

L'objectif d'aujourd'hui est de **préparer les organisations de la jeunesse et de les intégrer dans toutes les futures actions liées au développement et au changement climatique.**

De plus, à la table des négociations, seuls les états négocient. Pour les prochaines négociations, il y a un réel besoin que la société civile participe directement avec leur état respectif avant que ces derniers se réunissent à la table des négociations.

Un point important est soulevé :

« Se préparer à l'avance car l'enjeu est de vivre ensemble mais aussi de travailler ensemble »

Idées clés

- ◆ *La mobilisation de la jeunesse mondiale doit-être mieux exposée et soutenue*
- ◆ *Cette mobilisation doit-être poursuivie aux prochaines COP*
- ◆ *Les moyens pour être entendue dans les décisions internationales doivent être donnés à la jeunesse*

LAC TCHAD

L'IRD travaille sur le lac Tchad depuis les années 60. L'avenir du lac Tchad doit se faire en co construction.

« Le futur qu'on peut en faire, c'est par nous, l'homme, et non pas juste le climat » *Directeur de l'IRD*

Le lac Tchad et son bassin offrent des ressources plutôt favorables pour le développement des sociétés mais sont d'une grande vulnérabilité (d'un point de vue ressource hydrique et



ressource biologique), bien avant l'arrivée de Boko Haram. Il est transfrontalier avec 4 pays : le Tchad, le Niger, le Nigeria et le Cameroun.

Le système hydrologique du lac est caractérisé par une forte variabilité dans le temps (des épisodes humides remplissant la cuvette et des épisodes secs réduisant le lac à quelques marécages). En période humide, le lac se divise en deux cuvettes Nord et Sud séparées par une zone de haut fond, appelée grande barrière. La rivière Chari (exutoire sud) apporte plus de 85% des flux.

Les variations climatiques et le fonctionnement du système hydrologique sont ainsi à l'origine d'effets de seuil sur les volumes d'eau du lac. Ces effets de seuil entraînent par la suite des variations dans les apports et la disponibilité des différentes ressources naturelles (halieutiques et végétales).

LES SOCIÉTÉS HUMAINES S'ADAPTENT AUX CONDITIONS DU LAC

La région du lac Tchad est un espace migratoire attractif pour les nombreuses populations du Sahel.

La possession du territoire par les populations peut-être séparée en trois entités :

- ◆ 2 millions d'habitants vivant directement des ressources naturelles du lac
- ◆ 13 millions d'habitants vivant des ressources indirectes du lac liées à son exploitation (agriculture etc.)
- ◆ 47 millions d'habitants vivant directement dans le bassin hydrographique du lac Tchad

Cette démographie est à l'origine d'une grande pression sur les écosystèmes du lac. Cette pression s'intensifie et s'intensifiera encore plus avec l'augmentation des populations et le facteur climatique pouvant aggraver le fonctionnement de cet écosystème.

Les crues et les décrues, phénomènes naturels, offrent des conditions favorables à l'élevage. Le lac et ses ressources permettent d'être un pôle exportateur de nourriture jusqu'à l'arrière-pays. Cependant, cette région est en marge des stratégies nationales de développement, à l'origine d'une situation de pauvreté avec un accès au service public très faible. De plus, les efforts mis en place tendent à être compromis par Boko Haram.

GOVERNANCE ET PARTAGE DES RESSOURCES

Une commission locale de gestion du bassin et du lac existe : la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT).

La croissance démographique prévue à l'issue 2050 de 130 millions d'habitants dans la région du Sahel met deux perspectives en avant :

- ◆ Les enjeux liés aux apports en eau : évolution des pluies, évolution des prélèvements amont etc. encore inconnus
- ◆ Les enjeux liés à la démographie elle-même car l'échelle démographique n'est pas connue

Aujourd'hui, aucun modèle ne permet de prédire les futures variations de la pluviométrie et l'impact du changement climatique sur cette dernière dans cette région du monde, malgré l'augmentation prévue des températures, les résultats se contredisant.

L'écosystème du lac Tchad et la société qui en dépend sont vulnérables. Cette vulnérabilité est accrue par les risques liés aux fortes pressions, aux pollutions et changement brutal du niveau du lac.

Le projet de transfert interbassin, soulevé dans les années 80 fait encore débat aujourd'hui. Les facteurs clés pour une bonne gestion future du lac et sa sauvegarde sont de maîtriser les prélèvements en amont, et prévoir les changements de mode de vie (démographie et développement) des prochaines années.

La solution d'un grand aménagement ne doit donc pas être l'unique piste réfléchie. Ces recherches de solutions doivent-être partagées avec la société civile.

POINTS DE VUE DE LA SOCIETE CIVILE REGIONALE SUR QUELQUES ENJEUX CLES

Les enjeux du Lac Tchad sont fortement liés aux conflits intercommunautaires et inter étatiques par la présence des peuples nomades et sédentaires se concentrant tous sur les ressources naturelles disponibles et restantes.

Les solutions réfléchies ne doivent pas rester entre les mains de la communauté scientifique mais être partagées dans la mesure où les peuples autochtones disposent d'un riche savoir traditionnel qui leur permet de s'adapter.

Idées clés

- ◆ *Le lac Tchad doit devenir un exemple de coopération et d'initiatives en matière de gestion des ressources, de développement et de résolution des conflits face au changement climatique*
- ◆ *Les populations locales doivent-être au cœur des réflexions et des actions*

SOLUTIONS FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES EN MILIEU URBAIN : EXPERIENCES OUEST AFRICAINES ET PERSPECTIVES DE LA COP 21

[Lien invitation](#)

Quelles solutions concrètes de la COP21 en réponse à l'impact climatique sur les services essentiels urbains en Afrique de l'Ouest ? Quelle mise en œuvre possible des engagements de la COP21 pour augmenter la résilience des services essentiels face aux risques climatiques ?

Ce moment d'échange qui s'est déroulé en fin d'après-midi du dernier jour des négociations, a été l'occasion pour tous **de partager leurs ressentis, et de réagir en direct et à chaud, sur les grands enjeux soulevés par l'accord universel sur le climat.**

Les intervenants sont revenus tour à tour sur les temps forts de la COP qui les ont marqués, ainsi que sur **les messages et les recommandations** qu'ils ont diffusés tout au long de ces négociations.

Le pré accord final sorti ce jour a été débattu, sur sa portée, sa réponse aux attentes de chacun et des conditions de sa mise en œuvre pour une réalisation efficace sur le terrain. On a pu ressentir dans le ton des propos de nos intervenants **l'urgence de proposer un accord de qualité dans la nuit du 11 au 12 qui soit validé et acceptable pour tous.**

De plus, un retour sur certaines initiatives et projets de gestion des services essentiels (eau, assainissement, énergie, déchets, mobilité), et des ressources des professionnels et acteurs locaux en matière de changement climatique et de résilience, a permis de mettre en avant des pratiques locales déjà appliquées. L'objectif à long terme étant de **diffuser et de partager des bonnes pratiques d'adaptation rencontrées sur le terrain.**



Pour **Nicolas IMBERT** (Directeur exécutif Green Cross France et Territoires) « on n'a pas découvert la COP21 à la veille de la COP21 ». Il a ainsi mis en avant la mobilisation structurée de l'ensemble de la société civile depuis 2012, pour préparer ce forum et la transition écologique de nos économies, via le partage d'expériences et de piste de solutions concrètes sur le terrain. La notion de résilience, la capacité des territoires à s'adapter au dérèglement climatique et à contribuer à son atténuation, les projets pour l'accès à l'eau et la santé de l'eau, l'alimentation durable, les énergies de proximité et l'habitat durable, sont au cœur de ces travaux. De plus, Nicolas a mis l'accent sur l'enthousiasme dégagé par les acteurs de terrain et le partage entre les expériences du Nord et du Sud, qui contrastent avec la bulle feutrée des négociations.

« Le point positif est que l'adaptation est prise en compte et intégrée dans le discours »

Nicolas Imbert

Kristel MALEGUE (Coordinatrice de la Coalition Eau), nous informe que la coalition eau et le PFE ont examiné les contributions nationales en amont de la COP et ont participé à la campagne #Climateiswater pour porter le sujet de l'eau dans les négociations.

Sur l'accord, ce qui est cité dans l'introduction et les volets n'a aucune valeur contraignante. Le curseur politique n'est pas compréhensif, le texte doit être « simple, universel et contraignant » et le message politique fort, à la hauteur des enjeux.

Kristel MALEGUE insiste sur le fait de « retravailler les projets au plus proche du terrain ».

Pauline DJABANEYOM TOUKOUA (Présidente de l'AFAP - Association des Femmes pour l'autopromotion au Tchad), nous parle du rôle central qu'ont les femmes à jouer dans le changement climatique. Elles sont au contact de l'eau au quotidien, allant la chercher du matin au soir, de plus en plus loin avec la raréfaction de la ressource.

Nelly Diane ALEMFAK (Membre de Jeunes Volontaires pour l'Environnement Cameroun JVE) a aussi noté durant cette COP un manque d'ouvertures des négociations à la société civile. Le problème des langues exclut certains pays. Les observateurs accrédités n'ont pas accès à toutes les salles. Il existe comme un jeu de badges, le challenge étant d'en avoir le plus autour du cou et de toutes les couleurs. Il y a eu une forte mobilisation citoyenne grâce aux espaces Génération Climat. Mais l'expression citoyenne n'est pas écoutée ni prise en compte.

La COP21 devait être la COP des solutions concrètes avec un accord validé par tous, qu'il soit contraignant ou non dans sa totalité.

Les grandes interrogations sont les avancées qui auront eu lieu d'ici la COP22 au Maroc :

**Y aura t-il un renouvellement de genre, une prise en compte de la société civile ?
Ou bien assistera t-on a une redite de la COP21 pour faire patienter toujours un peu plus les
populations avant le *crash ultime* ?**